

VERSION SYNTHETIQUE

Convention Territoriale Globale

Grand Châtellerault

2020 - 2024



84 489 habitants

16 415 allocataires Caf

17 % des allocataires du département

56% des allocataires sont des familles avec
enfants dont 17.4 %
sont des familles monoparentales

Les grandes orientations



Petite Enfance

- Optimiser la politique d'accompagnement des familles et des assistantes maternelles.
- Optimiser l'offre d'accueil collectif du jeune enfant et son accessibilité.
- Intégrer une démarche santé environnementale dans les politiques publiques.

Enfance

- Renforcer et optimiser l'offre d'accueil de loisirs.
- Articuler le fonctionnement de la ludothèque communautaire avec la politique d'animation enfance/jeunesse dans une démarche d'accompagnement à la parentalité.
- Sensibiliser et informer les enfants.

Jeunesse

- Mettre en place une politique jeunesse d'animation et d'insertion sociale et professionnelle.
- Promouvoir le 4 en tant que lieu ressources de la politique jeunesse communautaire.
- Sensibiliser et informer les enfants et les jeunes.



Parentalité

- Achever la couverture territoriale des Lieux d'Accueil Enfants Parents.
- Utiliser la ludothèque comme outil d'accompagnement à la parentalité (organisation d'ateliers parents/enfants).
- Réaliser un état des lieux(/diagnostic) des actions parentalité existantes sur Grand Châtellerault pour une réorientation des publics.
- Réaffirmer le rôle, l'implication et l'expertise des centres sociaux en matière de parentalité.
- Renforcer les actions d'éducation et de promotion de la santé sur le territoire (santé mentale, addictions).

Accès aux droits, santé

- Favoriser et améliorer l'inclusion numérique en s'appuyant sur les partenaires du territoire.
- Porter une réflexion à consolider sur le déménagement de l'agence Caf de Châtellerault.
- Communiquer sur les offres attentionnées auprès des familles fragilisées.
- Renforcer les liens entre Le service pôle handicap porté par la ville de Châtellerault et le pôle d'appui et de ressources à l'inclusion 86.

Animation de la Vie Sociale

- Réaliser une diagnostic stratégique et prospectif sur l'Animation de la Vie Sociale.

Logement

- Déployer une offre résidentielle diversifiée et un cadre de vie attractif sur tout le territoire.
- Promouvoir des milieux de vies favorables à la santé en luttant contre l'habitat insalubre.

Des projets pour le territoire*

Mettre l'offre « 1ère naissance » à disposition des familles du territoire, en apportant dans un lieu unique, l'ensemble des informations sur leurs droits Caf et faciliter l'accessibilité aux différents modes de garde.

Utiliser la ludothèque comme outil d'accompagnement à la parentalité (organisation d'ateliers parents/enfants)

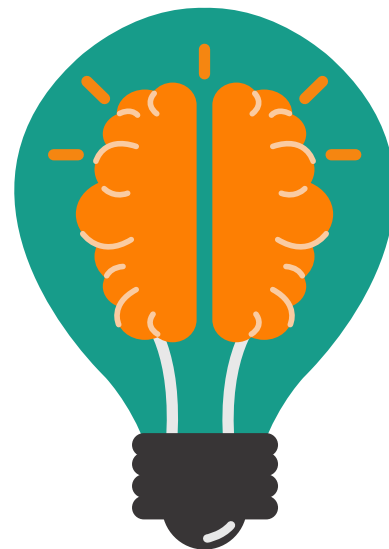
Sensibiliser le grand public aux thématiques de la santé mentale et des addictions

Travailler sur la communication au niveau du territoire pour les signalements de logements indécents.

Utiliser la Maison de l'habitat pour promouvoir les offres de service de la Caf en matière de logement

Sensibiliser la population à la santé environnementale dans leurs lieux de vie

Redéploiement des fonctions de coordination au service du projet social de territoire



Une convention pour faire quoi ?

Signer une convention territoriale globale c'est convenir de partager une vision sociale du territoire pour les années à venir entre la Caf, la Msa et les collectivités territoriales.

Eminemment politique cet outil s'appuie sur une démarche de recensement de l'existant et des besoins permettant d'élaborer un territoire répondant au mieux aux enjeux de ses habitant.tes et de la société en matière de services aux familles, d'accès aux droits, de logement et d'animation.

Autant de thématiques qui permettent de maintenir une attractivité du territoire !

Le territoire en quelques mots

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut couvre 47 communes et constitue le deuxième pôle urbain de la Vienne. La CA est une zone d'emploi à part entière, même si les échanges sont nombreux avec la communauté urbaine poitevine voisine avec laquelle elle fait système.

L'économie locale présente un profil productif qui s'appuie notamment sur la présence d'entreprises de renom et de grands groupes lui conférant une forte spécialisation dans une diversité de secteurs d'activités industriels.

L'ensemble des catégories sociales du territoire affichent des niveaux de revenu inférieurs aux moyennes régionale et nationale. Le taux de chômage a retrouvé un niveau moyen après s'être envolé largement au-delà de la moyenne régionale de 2009 à 2015, et le niveau de précarité de l'emploi reste relativement modéré.

En matière de démographie, le solde naturel est positif et plus élevé que la moyenne régionale, tandis que le solde migratoire est faiblement contributeur de 1982 à 2008. Sur la période récente 2008-2013, il est même négatif : les départs sont sensiblement plus élevés que les arrivées, engendrant des pertes de population.

Pour aller plus loin :

La Convention territoriale globale en version complète est disponible sur le caf.fr - onglet partenaire

Contact Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut : Anthony Brune - anthony.brune@grand-chatelleraut.fr

Contact Caf de la Vienne : Marie Fracasso - marie.fracasso@cafpoitiers.cnafmail.fr